

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
Un Peuple - un But - Une Foi  
**MINISTRE DE L'EDUCATION**  
**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**  
Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

**INSEPS**



**MONOGRAPHIE**  
Pour l'Obtention du Certificat d'Aptitude aux fonctions  
d'Inspecteur de l'Education Populaire de la Jeunesse  
et des Sports  
**C.A.I.E.P.J.S.**

**THEME :**  
**La Supervision Pédagogique en EPS au Niger**  
**Situation actuelle et perspectives :**  
**Cas des établissements secondaires publics de**  
**la région de Niamey**

M005-03

*Présentée par :*  
**M. ISSAKA ADAMOU**  
*Professeur certifié D'EPS*

*XII<sup>ème</sup> Promotion*  
*2003 - 2005*

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple - un But - Une Foi

**MINISTERE DE L'EDUCATION**

**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**

**Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport**

**INSEPS**



**MONOGRAPHIE**

**Pour l'Obtention du Certificat d'Aptitude aux fonctions  
d'Inspecteur de l'Education Populaire de la Jeunesse  
et des Sports**

**C.A.I.E.P.J.S.**

**THEME :**

**La Supervision Pédagogique en EPS au Niger  
Situation actuelle et perspectives :  
Cas des établissements secondaires publics de  
la région de Niamey**

Présentée par :

**M. ISSAKA ADAMOU**

*Professeur certifié D'EPS*



*XII<sup>ème</sup> Promotion*

*2003 - 2005*

## **DEDICACE**

*Je dédie ce travail :*

*à ma grande famille ADAMOU SEYNI, mes frères et sœurs à Tahoua, Birmi N'Konni et Dosso (Tchiara Beri) et Niamey.*

*à ma femme et mes enfants et à tous ceux qui n'ont ménagé aucun effort pour ma réussite.*

## REMERCIEMENTS

Mes sincères remerciements vont à :

- ALLAH, l'Omniprésent, l'Omnipotent, l'Omniscient, le Très Miséricordieux, pour avoir exaucé mes prières et mes vœux ;
- mes chers parents, Feu ADAMOU SEYNI et Feue Salamatou Adamou dite Tanda : ceci est l'héritage de votre goût pour l'effort, le fruit de vos prières. Que vos âmes reposent en paix.. Amen !
- mon épouse Aïssata IBRAH KAKA pour sa patience, son soutien moral et son courage ;
- mes enfants Abdel-Rahid, Ibrahim et Salamatou pour toutes les peines endurées pendant cette longue absence. Que mon parcours de Maître, de Professeur certifié et d'Inspecteur d'EPS soit pour vous un bel exemple de persévérance ;
- mes frères et sœurs : voici le témoignage de ma profonde gratitude et chaleur familiale ;
- ma belle-famille : recevez l'expression de ma reconnaissance toute filiale ;
- Monsieur SANE OUSMANE qui a bien voulu m'aider dans ma démarche : qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude ;
- Son excelle Mahamadou Salissou HABI, Ministre du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, pour son soutien et les facilités qu'il a bien voulu m'offrir ;
- Monsieur LAWSON THEOPHILE TEYI, Président Fondateur des Etablissements Scolaires SONI ALI BER, Président de la Fédération Nigérienne de Hand Ball pour son appui matériel et ses encouragements ;
- Monsieur Ibrahim Amadou DIA, chef de Département sans lequel je ne saurais faire partie de cette promotion ; je vous remercie de tout mon cœur ;
- tous les professeurs et agents de l'Administration de l'INSEPS, avec mention spéciale à Marie DIENE pour sa patience et sa gentillesse ;
- Monsieur Souleymane ADAMOU qui a bien voulu m'aider à la saisie informatique de ce document.
- Tous les camarades de la 12<sup>ème</sup> promotion pour l'esprit de camaraderie dont ils ont fait montre au cours de ces deux années de stage.

## SIGLES & ABREVIATIONS

ANDP	: Alliance Nigérienne pour la Démocratie et le Progrès.
APS	: Activité Physique et Sportive.
CDS	: Convention Démocratique et Sociale.
CES	: Complexe d'Enseignement Scolaire.
DRJS/JF	: Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports & des Jeux de la Francophonie.
EP	: Education Physique.
EPS	: Education Physique et Sportive.
EPT	: Education Pour Tous.
INDRAP	: Institut National de Documentation, de la Recherche et de l'Animation Pédagogiques.
INJS	: Institut National de la Jeunesse et des Sports.
IO	: Instructions Officielles.
MNSD	: Mouvement National pour la Société de Développement.
PDDE	: Programme Décennal de Développement de l'Education.
PMI	: Protection Maternelle et Infantile.
PNDS	: Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme.
RDP	: Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès.
RGP/H	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
RSD	: Rassemblement Social et Démocratique.
STAPS	: Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

## RESUME

Dans le présent document nous avons tenté de faire une analyse de la situation de la supervision pédagogique en EPS ; mais il se trouve que celle de la discipline aussi s'impose pour avoir une vision globale de la problématique de la supervision pédagogique.

Le but de notre étude est de faire ressortir les qualités d'un bon superviseur pédagogique et surtout de relever les critères essentiels qu'un superviseur observe pour évaluer le travail des enseignants d'EPS et leur apporter l'aide nécessaire.

De ces critères nous retiendrons entre autres la programmation qui est le premier support à partir duquel tous les autres doivent suivre. Le programme de l'EPS permet de construire des compétences spécifiques et des compétences générales.

Les diverses activités proposées ne doivent pas être une simple transposition des pratiques sociales existantes. Elles doivent permettre aussi aux élèves de vivre des "expériences corporelles" particulières dont les intentions poursuivies, les sensations et les émotions éprouvées diffèrent selon les types de milieux et d'espaces dans lesquels elles sont pratiquées.

Les objectifs opérationnels, généraux doivent découler des buts et finalités éducatives. L'interaction entre les différents acteurs en supervision pédagogique, la présentation et l'animation des séances et tout ce qui est dit si haut constituent des aspects fondamentaux pour une évaluation plus objective des enseignants d'EPS.

Ici, la volonté d'évaluer est associée au souci de contrôler, de gérer, de vérifier, mais aussi de l'aide à apporter pour améliorer la prestation de l'enseignant.

Au vu de nos résultats, l'on constate que la majorité, environ 71,12 % du corps enseignant, est jeune, d'où la nécessité de désigner des superviseurs expérimentés à la hauteur de la tâche. En outre, 68,88 % des enseignants enquêtés sont célibataires, ce qui implique que la notion de responsabilité n'est pas bien perçue à ce niveau.

Aussi, des recommandations seront formulées à l'endroit des décideurs, des superviseurs pédagogiques et des enseignants d'EPS.

En somme, l'analyse globale du sujet nous révèle un désintérêt coupable des décideurs, lié au manque de moyens et préjudiciable à la bonne marche de la supervision dont l'importance n'est plus à démontrer dans le système éducatif en général et en Education Physique et Sportive en particulier.

# TABLE DES MATIERES

Dédicace

Remerciements

Liste des sigles et abréviations

Résumé

**INTRODUCTION**..... 1- 3

*Première partie : Cadre de l'étude, état actuel de l'EPS & de la Supervision pédagogique au Niger -Cas de Niamey*..... 4-17

**Chapitre I - Présentation du Cadre de l'étude**..... 5-10

1.1. Présentation du Niger..... 5- 6

1.1.1. Le relief..... 6

1.1.2. Le climat..... 6

1.1.3. La population..... 7

1.2. Présentation de la région de Niamey..... 7- 8

1.2.1. Situation géographique..... 8

1.2.2. Aspect démographique..... 8

1.2.3. Aspect socio-économique..... 8- 9

1.2.4. Aspect administratif..... 9

1.2.5. La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie..... 10

**Chapitre II - L'EPS et la Supervision pédagogique au Niger**..... 11-17

2.1. Situation de l'EPS au Niger..... 11-12

2.2. La Supervision pédagogique en EPS au Niger..... 12-13

2.3. La Supervision pédagogique en EPS à Niamey..... 13-17

*Deuxième partie : Méthodologie, Présentation - Analyse - Synthèse des résultats*..... 18-41

**Chapitre III - Méthodologie**..... 19-32

3.1. Définition des concepts..... 19-21

3.2. Revue de littérature..... 21-30

3.3. Justification du choix du thème..... 30-31

3.4. Limites de l'étude..... 31

3.5. Difficultés rencontrées..... 31-32

**Chapitre IV - Le Protocole de Recherche**..... 33-34

4.1. Population mère..... 33

4.2. Echantillonnage..... 33

4.3. Questionnaire d'enquête..... 33

4.4. Guide d'entretien..... 34

4.5. Collecte et dépouillement des données..... 34

**Chapitre V - Présentation, Analyse et Synthèse des Résultats**..... 35-41

5.1. Résultats de l'étude..... 35-37

5.2. Analyse des résultats..... 38

5.3. Synthèse des entretiens avec les superviseurs..... 38-41

Recommandations et Perspectives..... 42-43

**CONCLUSION**..... 44

Bibliographie..... 45

Annexes

## INTRODUCTION

La formation et l'éducation sont devenues aujourd'hui une préoccupation essentielle pour toute société engagée résolument vers un mieux-être de sa population. C'est dans ce contexte que les autorités en charge de l'Education Physique et Sportive ont mis en place des services de supervision pédagogique pour accompagner et aider les enseignants dans leur tâche.

L'importance de la formation nous amène à observer un regain d'activités autour de la supervision non seulement en éducation physique et sportive (EPS) mais également dans toutes les disciplines.

Cette supervision est objet de préoccupation pour les spécialistes en EPS d'autant qu'on observe une raréfaction des ressources humaines, financières et matérielles.

Si la *supervision* consiste à assister les enseignants, à fournir et à développer des services de soutien, nos dirigeants doivent s'y intéresser pour qu'une attention particulière soit accordée à ce secteur qui vise l'amélioration de la qualité de l'interaction surtout en cette ère de l'enseignement volontaire ou contractuel où les acteurs n'ont pas souvent reçu de formation pédagogique.

D'aucuns perçoivent la supervision comme une séance de critique où le superviseur s'acharne sur l'enseignant, sur ce qu'il a fait de mal, son comportement, ses attitudes.

D'autres par contre admettent que c'est le moment privilégié pour le superviseur d'étaler ses connaissances, montrer qu'il connaît tout et ne prend en compte aucune production de l'enseignant. De ce fait, certains enseignants considèrent la supervision comme contraignante, d'autres d'ailleurs qui la rejettent systématiquement.

Il y en a également qui trouvent ce moment propice pour échanger avec le superviseur en vue de s'approprier de nouvelles méthodes, de nouvelles compétences ; c'est le moment pour eux de se corriger en vue d'améliorer leurs prestations.

Au Niger, à l'image de bon nombre de pays, les *Activités Physiques et Sportives* (APS) constituent les moyens que l'enseignant d'EPS utilise pour mener à bien son action éducative auprès des élèves, d'où la nécessité d'avoir un savoir faire avéré des méthodes d'enseignement dans ce domaine. Ce savoir faire doit être réactualisé avec l'évolution des sciences, d'où la nécessité à l'enseignant de développer une stratégie pour mieux réussir ses interventions.

Dans le cadre de son suivi pédagogique par la supervision pédagogique, il se pose la question de savoir quels critères le superviseur utilise pour évaluer le travail des enseignants ? Comment se comporte-t-il une fois en présence du supervisé ?

Au vu de tout ce qui précède, il s'agira pour nous de rechercher les stratégies que les superviseurs utilisent pour accomplir leur mission et de connaître les attentes réelles des supervisés.

Dans ce document nous retiendrons en définitive deux grands axes :

D'abord la première partie qui traitera du cadre de l'étude et de l'état actuel de l'EPS et de la supervision pédagogique au Niger et particulièrement dans la région de Niamey.

Ensuite la deuxième partie qui comportera la méthodologie où il sera question de la revue de littérature, les motivations du choix du sujet, de la présentation du protocole de recherche et enfin des résultats auxquels nous sommes parvenus.

Des recommandations et une conclusion constitueront l'épilogue de notre travail.

Telle est l'ossature que nous avons élaborée pour ce thème qui a pour centre d'intérêt l'harmonisation des critères de la supervision pédagogique, pour enseigner avec plus d'objectivité cette discipline : l'E.P.S.

### **Hypothèse de Recherche**

La supervision pédagogique implique l'évaluation du programme, donc du changement que cela provoque chez les participants et l'évaluation des interactions entre les supervisés et les élèves.

### **Objectifs spécifiques**

- définir la supervision pédagogique et la situer dans un cadre de développement éducationnel ;
- expliciter le profil de compétences des enseignants qui peuvent assurer le rôle du superviseur pédagogique ;
- établir les conditions d'une supervision des enseignants d'EPS ;
- élaborer un plan de supervision dans le cadre d'une démarche structurée ;
- prendre en compte les facteurs socio-affectifs relevant de la personnalité.

*Première partie*

...

**Cadre de l'étude  
état actuel de l'EPS et de la supervision pédagogique au Niger  
- cas de la région de Niamey -**

## **Chapitre I : LE CADRE DE L'ETUDE**

Toute étude nécessite un champ d'action, un espace qu'il faut souscrire dans un cadre global. Ainsi, notre travail se fait au Niger, un pays de l'Afrique occidentale. C'est pourquoi, nous nous devons de présenter ce pays dans certains de ses aspects. Un accent doit être mis sur la région de Niamey, la Capitale du Niger, cadre du déroulement de notre travail.

### **1.1. Présentation du Niger**

La République du Niger est un pays continental situé à la charnière de l'Afrique occidentale. Il s'étend sur 1.267.000 km<sup>2</sup>. Entièrement enclavé, il est limité à l'Ouest par le Burkina Faso et le Mali, au Nord par l'Algérie et la Libye, à l'Est par le Tchad et au Sud par le Nigéria et le Bénin.

Le Niger possède huit (8) principales régions qui sont : Zinder, Dosso, Maradi, Tahoua, Agadez, Diffa, Tillabéry et Niamey.

L'emblème du drapeau est tricolore à trois bandes horizontales disposées comme suit : de haut en bas : bande Orange, bande Blanche (comportant un disque orange en son milieu symbolisant le Soleil) et enfin la bande Verte.

La devise du pays est *Fraternité - Travail - Progrès*.

L'hymne national est la *Nigérienne*.

Quelques dates et repères du pays :

18 décembre 1958 : Proclamation de la République

3 août 1960 : Proclamation de l'Indépendance

19 juillet 1991 : Ouverture de la Conférence Nationale Souveraine.

Après presque une décennie de vie politique tumultueuse avec des séries de coups d'Etat, le Niger s'est enfin vu doté en 1999 de nouvelles institutions démocratiques qui ont pu achever le premier mandat depuis l'avènement de la démocratisation de l'Afrique.

Actuellement, le Niger vit une démocratisation multipartite avec près d'une trentaine de partis politiques dont les principaux sont : le MNSD Nassara, le PNDS-Tarayya, la CDS-Rahama, l'ANDP Zaman-Lahiya, le RDP Jama'a et tout récemment le RSD Gaskiya.

### **1.1.1. Le Relief**

Le pays se présente comme une immense pénéplaine d'une altitude moyenne de 300 mètres. On y distingue cependant d'importantes dépressions généralement envahies par les sables et des horsts, massifs parfois coiffés d'appareils volcaniques dont le plus élevé, l'Aïr, culmine au mont *Greboun* à 2 310 mètres.

### **1.1.2. Le Climat**

Situé dans une des régions les plus ensoleillées et les plus chaudes du globe, le Niger est soumis à un climat essentiellement sec, avec de fortes amplitudes de températures. Il est confronté à de lourds handicaps naturels liés notamment à l'aridité croissante du climat.

Le régime est :

- Saharien au Nord où tombent en général 160 mm en moins d'un mois par an, sauf dans le désert où il ne pleut que rarement ;
- Sahélien dans le Sud avec une pluviométrie de l'ordre de 600 mm sur 3 à 4 mois (juin à septembre) ;
- Une saison dite froide, de novembre à février ;
- Vient ensuite une saison dite "chaude" , de mars à juin. C'est l'harmattan ou la saison des canicules ;
- Enfin, de juin à septembre, s'installe la saison des pluies, appelée également hivernage.

### **1.1.3. La population**

La population est estimée à environ 11 millions d'habitants en 2001, selon les résultats du recensement général de la population (RGP/H). Il y a deux grands ensembles qui composent la population Nigérienne : les populations de race blanche, essentiellement nomades et les populations de race noire essentiellement sédentaires.

Les sédentaires se répartissent en plusieurs groupes : à l'Ouest les Djerma-Songhaï, au centre les Haoussas et à l'Est, les Kanuri et les Toubous.

Les nomades occupent surtout la bordure Nord du pays et comprennent : les Touaregs et les Peulhs que l'on rencontre un peu partout.

### **1.2. Présentation de la région de Niamey**

Niamey, Capitale du Niger, signifiait dans une de nos langues (le Zarma), d'après certaines sources " la rive de la mère ". A l'époque, une vieille dame était au bord de la rive du fleuve où elle s'adonnait au petit commerce et les clients s'y rendaient pour les achats quotidiens. C'est ainsi que, en allant aux achats chez la vieille, le client s'exclame en disant : " je me rends à la rive de la mère ", en langue Zarma, " GNA-MÉ ", d'où Niamey (source : Chef de la Cellule *Voix de l'enseignement*, INDRAP-Niamey). Cette Ville a connu plusieurs mutations à partir de 1927. Deux fois Capitale du territoire militaire du Niger, très rapidement Niamey devient un centre commercial, ce qui lui a permis une extension importante et rapide.

Ainsi, en 1954 Niamey devint une Commune mixte et en 1956 cette Commune connaissait son premier élu. Le décret n° 67-055 du 18 novembre 1967 est intervenu pour ériger la Commune de Niamey en Ville et l'assimiler à un arrondissement.

Le décret n° 79-22 du 1<sup>er</sup> mars 1979 annonce l'organisation de la Ville de Niamey en districts. Le 24 novembre 1988, par décret n° 88-393/PCMS/MI, la Ville de Niamey recevait un statut, celui d'une Communauté Urbaine qui est administrée par un Préfet-Maire et enfin tout récemment avec la Décentralisation, Niamey est devenue région avec 5 communes, dirigée chacune par un Maire et au-dessus desquelles, se trouvent un Président du Conseil Régional.

### **1.2.1. Situation géographique**

La région de Niamey est située le long du fleuve Niger, dans la partie Sud-Ouest du pays. On retrouve sur la rive gauche les Communes de Niamey I, II, III, IV et sur la rive droite la Commune Niamey V.

La région de Niamey couvre une superficie de 239.263 km<sup>2</sup> ; elle se situe sur le parallèle 13°31 de la latitude Nord et le méridien 2°26 de longitude Est, à une altitude variant de 163 à 228 m.

### **1.2.2. Aspect démographique**

Selon le dernier recensement général de 2001, la population de la région de Niamey est estimée à 674.950 habitants, avec un taux d'urbanisation de 4,26 % ; elle se compose de : *Zarma-Sonraï*, de *Haoussa*, de *Peulhs*, de *Gourmantché*, de *Touaregs*, de *Kanuri* et une forte communauté étrangère.

### **1.2.3. Aspect socio-économique**

La région de Niamey dispose de plusieurs centres commerciaux. Nous pouvons citer le grand marché, le petit marché, le marché de Katako, le marché de Yantala, celui de Wadata, le marché Bonkaney, le Nouveau marché et celui de la rive droite, sans compter les marchés de quartier. On note la présence de grands magasins et une zone industrielle.

Sur le plan sanitaire, la région de Niamey dispose de deux hôpitaux, des maternités, des centres de PMI (Protection Maternelle et Infantile), des centres médicaux, des cliniques privées et plusieurs officines.

Dans le domaine de l'éducation, on y trouve une université, de grandes écoles professionnelles, des complexes d'enseignement secondaire, des lycées, des collèges, des écoles primaires, des écoles maternelles et des établissements privés primaires, secondaires et professionnels.

Sur le plan socio-culturel et sportif, Niamey dispose d'un stade omnisports, le stade *Général Seyni Kountché*, d'un stade municipal, d'un centre africain de lutte sportive, d'un palais des congrès, d'un musée national, d'un centre culturel (*le Centre culturel Oumarou Ganda*), d'une maison de la culture, d'un centre culturel franco-nigérien, d'un centre de formation et de promotion musicales, des maisons de *samariya* (foyers de jeunes), d'un complexe sportif universitaire et d'une piscine olympique d'Etat. A cela, il faut ajouter un nombre non moins important d'hôtels, de restaurants et de night-clubs.

La région de Niamey a, à sa tête, un Gouverneur qui est le représentant du Président de la République au niveau de sa circonscription administrative. Il est le représentant de chacun des Ministères et exerce donc le pouvoir hiérarchique sur les services déconcentrés de l'Etat implantés dans la région. Il y assure la coordination et le contrôle sous l'autorité des Ministères compétents.

#### **1.2.4. Aspects administratifs**

Comme les autres régions du pays, Niamey renferme toutes les directions régionales dans plusieurs domaines et qui sont chargées de coordonner les activités relevant de leurs attributions. Parmi elles, se trouve la *Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie (DRJS/JF)* dont les agents constituent notre champ d'enquête.

### **1.2.5. La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie**

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie est un service annexe de la région de Niamey, créé par décret n° 03/MJS/C du 9 février 2003.

Cette Direction est chargée de gérer les enseignants d'EPS et c'est à ce niveau que se trouvent les superviseurs. Elle est coiffée par un Inspecteur, assisté de trois superviseurs, d'un chef de service de sport, d'une secrétaire et d'un planton.

## **Chapitre II : L'E.P.S. ET LA SUPERVISION PEDAGOGIQUE AU NIGER**

### **2.1. Situation de l'EPS au Niger**

Depuis l'indépendance l'EPS a connu quatorze tutelles et en toutes circonstances, elle n'a pas été l'objet d'une considération particulière ; sa tutelle est actuellement gérée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie. Elle a de tout temps été phagocytée par le sport.

De simple service, l'EPS s'est vue octroyée en 1996 une direction nationale. Du point de vue des ressources humaines, tout le monde recevait à la base la formation de Maître d'EPS et c'est cette base qui s'occupe de l'enseignement de la discipline ainsi que de l'animation sportive. Il y a également la formation des conseillers qui se fait après un concours professionnel.

En 1990 la formation des professeurs en STAPS a vu le jour avec non seulement des maîtres d'EPS admis sur concours, mais aussi de jeunes bacheliers qui optent pour la carrière après un test.

On retient aujourd'hui quatre (4) divisions au sein de la direction de l'EPS :

- la division EPS au secondaire ;
- la division EPS au primaire ;
- la division de l'Inspection et du Contrôle pédagogique ;
- enfin la division du sport scolaire.

Les conditions de travail sur le terrain sont très précaires ; il n'y a plus eu de renouvellement d'équipements depuis 1980 ; partout c'est la vétusté ; les aires de pratique s'amenuisent.

S'agissant de programme, il n'y a qu'un seul référent commun, les Instructions Officielles (I.O.) pour le secondaire et les établissements techniques depuis 1988 ; aucune adaptation depuis lors.

L'application effective de ces I.O. ne saurait se faire sans difficultés. Il y a d'abord le déficit croissant des enseignants ; ensuite l'accroissement des écoles tant publiques que privées.

Les conséquences de ce qui précède se rapportent aux examens. C'est pourquoi il a été initié annuellement un programme minimum mis en vigueur depuis 1988 et qui court jusqu'à nos jours.

Au niveau du primaire et des écoles normales, il y a quelques tentatives qui sont en train d'être faites pour mettre en place des textes officiels qui régiront désormais cet enseignement. Malgré toutes ces contraintes, des espoirs sont enfin permis avec le Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE) et le Programme d'Education Pour Tous (EPT) et surtout avec les efforts et tentatives de transfert de la tutelle des enseignants d'EPS au Ministère en charge de l'Education. Réussir ce transfert, c'est tout simplement "remettre à César ce qui lui revient".

## **2.2. La supervision pédagogique en EPS au Niger**

Le Niger, à l'instar de beaucoup de pays africains, n'est pas resté en marge de l'évolution. Il avait pris ses destinées en mains, sur tous les plans. S'inspirant du modèle français, l'aspect éducatif était aussi l'une des préoccupations de nos jeunes dirigeants.

Quoi de plus normal qu'on admette que l'éducation est le fondement de toute société. C'est ainsi que dans les différents programmes d'enseignement, du primaire au supérieur, on retrouve un certain nombre de matières parmi lesquelles, nous retiendrons l'Education Physique et Sportive (EPS).

En effet, pour mieux encadrer les enseignants d'EPS dans le domaine, il a été institué la supervision pédagogique qui permet un suivi permanent des activités des enseignants dans les écoles. Ce suivi est assuré par des professeurs ou des conseillers expérimentés qui sont nommés par le Ministère de tutelle.

La supervision pédagogique est une nécessité pour le suivi, l'encadrement, en un mot l'aide qu'il faut apporter aux enseignants d'EPS. Le constat est que les enseignants d'EPS une fois affectés dans une région, sont laissés à eux-mêmes sans aucune visite pédagogique, aucune documentation, pendant que les autres collègues enseignants font l'objet d'un suivi permanent, de formations pédagogiques et d'appuis divers qui leur permettent d'être à jour dans leur discipline, on s'est demandé alors pourquoi pas en EPS ?

En effet, au lendemain de la mise sur pied d'un cadre juridique (I.O.) en 1989 -90, il fallait mettre au point un cadre permanent de contrôle de la gestion des Maîtres d'Education Physique et Sportive. Ainsi, a vu naître la Supervision Pédagogique, un service rattaché à toutes les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie (DRJS/JF) avec la logistique et les moyens financiers nécessaires. Le superviseur aide l'enseignant à mieux dispenser son enseignement en tenant compte bien sûr de son programme, des I.O. et ceci dans un partenariat d'échanges fructueux et positifs. On retrouve un superviseur pédagogique au niveau de chaque région et trois au niveau de la région de Niamey.

### **2.3. La supervision pédagogique à Niamey**

Au niveau de la région de Niamey, le Service régional de la supervision pédagogique a mené des activités, en direction de l'administration scolaire, des enseignants d'EPS et des élèves. Il s'agit des visites de prise de contact, celles des classes, du regroupement pédagogique et du sport scolaire.

## **Les prises de contact**

En début de chaque année les superviseurs pédagogiques effectuent des visites de prise de contact au niveau de l'administration des établissements scolaires publics, ce qui leur permet de faire un état des lieux du personnel enseignant d'EPS, du nombre des classes, du matériel didactique et des infrastructures sportives. De ces visites, il a été constaté une insuffisance notoire d'enseignants d'EPS. Mais pour résorber cette insuffisance, en plus du recrutement de volontaires, on a procédé aussi à l'engagement des contractuels de l'enseignement.

## **Des visites pédagogiques**

Celles-ci ont couvert la période du 12 avril au 12 mai 2004. Elles ont été orientées exceptionnellement cette année vers les contractuels en vue d'améliorer leurs prestations pédagogiques. La majeure partie de ces contractuels a reçu la visite des superviseurs pédagogiques.

A l'issue de ces visites, il ressort la situation suivante :

- la plupart de ces enseignants négligent la programmation cyclique et éprouvent d'énormes difficultés quant à la formulation des objectifs pédagogiques.
- Dans la majorité des cas, ils ne font pas ressortir les caractéristiques essentielles des objectifs opérationnels des séances. Ce que l'élève doit être capable de réaliser à l'issue de la séance d'enseignement ou d'apprentissage. Ce qui de surcroît compromet l'objectivité de l'évaluation.
- La nécessité d'organiser des stages de mise à niveau s'impose pour cette catégorie d'enseignants.

Les tableaux ci-dessous illustrent le nombre des collèges publics, de lycées et de CES, le nombre d'enseignants et le nombre de classes au niveau de la région de Niamey.

Tableau n° 1 : Situation des classes et des enseignants d'EPS dans les collèges

N°	Etablissements	Nombre d'enseignants	Nombre de classes
1	CEG 1	4	21
2	CEG 2	3	24
3	CEG 3	3	24
4	CEG 4	3	23
5	CEG 5	4	31
6	CEG 6	2	18
7	CEG 7	2	18
8	CEG 8	3	24
9	CEG 9	3	19
10	CEG 10	4	40
11	CEG 11	2	14
12	Banizoumbou	5	26
13	Yantala 1	3	19
14	Yantala 2	2	19
15	Gawèye	3	32
16	Lamordé	2	15
17	Wadata	2	12
18	Banifandou	2	13
19	Koira Kano	1	06
20	Aéroport	4	26
21	Franco Arabe Rive droite	2	11
22	Franco Arabe/Talladjé	2	14
23	Dar-es-Salam	1	10
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>61</b>	<b>459</b>

Ce tableau fait ressortir :

- la situation des établissements (collèges) publics qui s'élève à 23 ;
- le nombre d'enseignants qui s'élève à 61 ;
- et enfin le nombre de classes qui s'élève à 459.

Tableau n° 2 : Situation des enseignants d'EPS dans les lycées

N°	Etablissements	Nbre d'enseignants	Nbre de classe
1	Lycée d'Excellence	1	07
2	Lycée Issa Korombé	6	34
3	Lycée Franco Arabe	1	08
4	Lycée Kassaï	5	29
5	Lycée Municipal	3	22
<b><u>Total</u></b>		<b><u>16</u></b>	<b><u>100</u></b>

Tableau n° 3 : Situation des enseignants d'EPS dans les Complexes d'Enseignement Scolaire (CES)

N°	Etablissements	Nbre d'enseignants	Nbre de classe
1	CES Goudel	5	33
2	CES Lazaret	4	38
3	CES Saga	4	33
4	CES Talladjé	6	38
5	CES Rive Droite	6	43
6	CES Mariama	4	32
<b><u>Total</u></b>		<b><u>29</u></b>	<b><u>217</u></b>

Les tableaux n° 1, 2 et 3 nous donnent un effectif de 776 classes pour un nombre d'enseignants global de 106 répartis dans 35 établissements.

Tableau n° 4 : Situation des enseignants selon leur statut

N°	Nombre	Titulaires	Contractuels & Volontaires
1	Professeurs & Maîtres	23	-
2	Professeur & Maîtres	-	57
3	Agent de Jeunesse Animation et Action Culturelle	-	21
4	Sans aucune qualification	-	5

Ce tableau fait ressortir la situation et les statuts des :

- enseignants titulaires (*professeurs et maîtres*) au nombre de 23 ;
- enseignants de formation contractuels (*professeurs et maîtres*) au nombre de 57 ;
- enseignants contractuels (*cadres de la Jeunesse et d'Animation culturelle*) au nombre de 21 ;
- enseignants contractuels sans qualification au nombre de 5.

*Deuxième partie*

...

**Méthodologie, Présentation - Analyse  
et  
Synthèse des Résultats.**

## **Chapitre III : METHODOLOGIE**

### **3.1. Définition des Concepts**

Ces définitions n'ont d'autre but que d'essayer de dissiper certaines confusions. Ainsi, la compréhension des termes ci-dessous nous permettra de clarifier notre domaine d'étude.

**La supervision** : contrôle exercé par un superviseur. Le petit Larousse, grand format 2003, page 975 ;

La supervision : emprunté de l'Anglais, ce mot désigne un contrôle sans rentrer dans les détails (Le petit Robert 1), Paul Robert.

**La supervision** : Adm. Scol./Gestion ens/Péd. Ensemble des opérations critiques d'observation, d'analyse et d'interprétation, par lequel on vérifie la cohérence entre les pratiques et la politique institutionnelle, et on décide des opérations à entreprendre (planification, direction, organisation, contrôle, évaluation) pour maintenir et améliorer la réalité (*Dictionnaire Actuel de l'éducation*), 2<sup>ème</sup> édition, 10<sup>e</sup> Mille RENALD LEGENDRE. 1993, P. 1207.

**La pédagogie** : étymologiquement, le mot désigne la conduite des enfants (Arthur SHEEDY) les principes de l'éducation physique, 1980 - 1981, page 1.

**La pédagogie** : Selon Lafon (1979) cité par M. O. Sané, la pédagogie est "une technique de l'éducation qui est à la fois une science et un art. La pédagogie est une science car elle doit avoir une base comportant des données précises (qui lui sont apportées par la pédagogie expérimentale et la psychologie de l'enfant). Elle est un art dans l'application que l'éducation fait de la science pédagogique. Cet art réside dans le mode d'action que l'éducateur exerce sur l'enfant ainsi que dans la manière de présenter les données à acquérir (enseignement)".

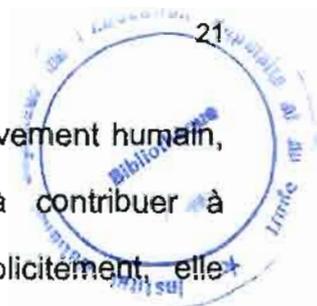
**La pédagogie** : "Science de l'éducation des enfants ; art d'enseigner", page 200 dans tome 4 de Philosophie de l'éducation. Vocabulaire technique et critique de la pédagogie et des sciences de l'éducation.

**La supervision pédagogique** : "La supervision pédagogique est généralement comprise comme une relation d'aide établie entre une personne qui assure le rôle de superviseur et des enseignants dans le but de les aider à améliorer leur pratique pédagogique" (Brunelle Colla... 1981, page 58) cités par M.O. Sane dans le cours de supervision 2004.

**EPS** : "C'est la partie de l'éducation générale qui utilise comme moyen l'exercice physique. C'est un ensemble de pratiques méthodiques et régulières destinées à développer, améliorer ou entretenir les qualités physiques, intellectuelles et morales qui permettent une meilleure adaptation de l'individu à son milieu physique et social, à son épanouissement, à l'harmonie de ses formes et de ses fonctions, à l'affermissement de sa santé." (Lafon, 1979) cours d'EPS, 1<sup>ère</sup> année, Insp. Présenté par M. O. Sané.

**L'EP ou l'EPS** : désigne la pratique obligatoire en milieu scolaire et universitaire.

**L'EP** : "Une définition opérationnelle de l'éducation physique doit respecter le milieu dans lequel elle est appliquée et par conséquent, refléter les tendances exprimées par les raisons d'être discutées précédemment. Il en découle que, tenant compte de la nature même de l'être humain, l'éducation doit être orientée de façon à agir sur le physique et par le physique. Dans cette action, elle doit se préoccuper de son mandat en fonction de l'équilibre dans les activités de l'homme moderne et en fonction de la lutte contre l'hypokinétisme."



Ainsi, "L'EP devient cette forme d'éducation qui, au moyen du mouvement humain, vise à développer directement la dimension biologique et à contribuer à l'épanouissement des autres dimensions de l'individu. Plus explicitement, elle recherche le développement optimal de la valeur physique et contribue à l'épanouissement psychologique, social, intellectuel et moral de l'enfant". (Arthur SHEEDY, Département d'Education Physique, Université de Montréal, Canada, pages 143 - 144, *Les principes de l'Education physique*, 1980- 1981).

Nous espérons que ces définitions vont permettre de lever toute ambiguïté.

### 3.2. Revue de littérature

Cette importante partie du document nous permet de mettre en exergue les écrits qui ont été faits par certains auteurs qui ont bien voulu aborder ce domaine qu'est la supervision pédagogique.

Nous mettrons l'accent dans cette rubrique sur les points de vue des auteurs.

Quand bien même beaucoup ne sont pas intéressés à ce cas spécifique, nous retiendrons néanmoins les recherches des auteurs comme Trimmer (1961) ; Mc Connel (1960) ; Edmund et Hemink (1958) ; Bowers et Scofield (1959) qui apprécient d'une façon générale, l'honnêteté et la franchise des remarques faites par les superviseurs, qualités qu'ils considèrent comme "*constructives*" et "*amicales*".

Brown (1962) d'ajouter que : "*le mode d'évaluation et de critique du superviseur doit s'adapter aux différents types de personnalité*".

*"La supervision de l'enseignement devrait permettre à l'étudiant de réaliser des transferts continuels entre ce qu'il apprend à devenir et ce qu'il est dans la pratique de l'enseignement. La supervision aurait alors comme rôle d'organiser un système de feedback continu (réaction des élèves, évaluation des comportements pédagogiques par les systèmes d'observation) qui favorise progressivement l'ajustement à l'intégration de l'étudiant au monde de l'enseignement"*.

Il ressort de cette analyse que l'auteur préconise une supervision des enseignants dans les premières années d'enseignement pour vérifier si le feed-back se fait d'une façon acceptable.

Dans les cours de supervision présentés par M. Sané, nous retiendrons que *"la supervision pédagogique est comprise comme une relation d'aide établie entre une personne qui assure le rôle de superviseur et des enseignants dans le but de les aider à améliorer leur pratique"*.

Selon Tardif (1988) cité par M. O Sané *" la supervision, de façon générale, est à situer dans le processus en quatre dimensions qui sont les fonctions de planification, d'organisation, de supervision et d'évaluation "*.

*" la supervision a pour but d'améliorer le processus d'enseignement apprentissage considéré dans sa totalité. C'est dire que l'objet de la supervision n'est pas seulement l'acte pédagogique ; les conditions externes relatives au processus sont aussi susceptibles d'être un objet de supervision. C'est ainsi qu'on peut distinguer deux grands types de supervision :*

- *la supervision générale ou administrative ;*
- *la supervision pédagogique "*, l'objet même de notre étude.

Il faut noter que dans toutes ces formes la supervision fait appel à l'interaction des échanges d'où l'apparition de certaines difficultés. En d'autres termes, *"la supervision pédagogique implique une communication entre les personnes concernées. Les difficultés que cette interaction engendre ont pour origine, le plus souvent, la perception négative que certains enseignants ont de la supervision ; ils la perçoivent comme menaçante "*.

Richard le Côté dans son livre *Le Bon Enseignant*, page 28, fait ressortir que la supervision de l'enseignement dépasse les méthodes ou les moyens de formation et d'évaluation de l'enseignement ; il nécessite que l'on définisse d'abord clairement les objectifs que l'on a en vu dans la supervision de l'enseignement et que l'on appuie ensuite toute cette démarche sur une conception de l'apprentissage et de l'enseignement.

Cette partie consacrée aux points de vue des auteurs nous permettra d'aborder et de voir comment la supervision pédagogique peut être plus efficiente ?

### ***Pour une réussite plus efficiente de la supervision pédagogique***

Abordant cet aspect, Watts et Brunelle, Université de Laval (1985), Lopez et Collaborateurs (1987 et 1988) cités dans la série des exposés de concertation pédagogique des enseignants de l'INJS d'Abidjan notifient que le superviseur doit préparer l'intervention d'abord, il s'agit de la phase qui permet à celui-ci de déterminer l'objectif de sa mission, les modalités et les moyens de sa réalisation.

Ensuite, il doit poser un diagnostic qui consiste à dresser la liste des connaissances et habiletés des activités qu'il doit mener au cours de la période de supervision. Il élaborera un programme qui lui permettra d'organiser et de réaliser ses actions en tenant compte des besoins et des aspirations du supervisé. Aussi, le superviseur se doit d'être un bon observateur, c'est-à-dire recueillir des informations objectives sur l'enseignement, l'enseignant et les élèves, des informations qu'il doit analyser et interpréter.

A cela il faut ajouter le jugement sur les écarts éventuels observés entre ce qui est et ce qui devrait être, d'où une décision à prendre. Donner un feed-back c'est identifier les moyens à prendre pour réduire les écarts observés dans le but d'améliorer l'efficacité de l'acte professionnel de l'enseignant.

En outre, la supervision fait appel à trois notions intimement liées : la notion de contrôle, la notion de direction et la notion d'aide.

Pour que ces notions aient plus d'impact le superviseur doit inter agir avec le supervisé en instaurant un climat de confiance et de collaboration axé sur des interventions et sur des problèmes pédagogiques plutôt que sur la personne de l'enseignant.

En d'autres termes, le superviseur évaluera le stagiaire ou l'enseignant. Malheureusement, pour la plupart d'entre nous, évaluer signifie trop souvent comparer avec d'autres dans le but d'attribuer des notes. Cependant, l'évaluation en ce sens doit être comprise comme une collecte d'informations pertinentes ayant pour objectif d'améliorer le rendement. Aussi, faut-il comprendre qu'à ce niveau l'évaluation formative est plus indiquée. Elle permettra de porter un jugement sur la prestation du supervisé.

Dans "*Apprendre à faire de l'évaluation formative pour améliorer l'enseignement*", cité par M. DA DESIRE HONORE nous relevons trois catégories d'évaluation formative dans le modèle proposé.

La première catégorie consiste à mesurer des variables du processus d'enseignement associées aux comportements des enseignants. Ces variables incluent des habiletés d'enseignement, telles que donner des informations, questionner, susciter des rétroactions, arrêter les comportements déviants et encourager l'avènement de comportements appropriés. Ces variables incluent également les stratégies pour organiser le groupe, gérer les comportements, aider les élèves pendant les phases de transition et s'occuper des événements perturbateurs au cours du déroulement des activités.

La deuxième catégorie d'évaluation formative porte sur les comportements des élèves. Les variables amènent à détourner l'attention de ce que fait l'enseignant et à le diriger vers les comportements des apprenants.

Les variables du processus d'apprentissage associées aux comportements des élèves concernent les actions des participants qui peuvent soit contribuer soit nuire à leur apprentissage.

Des exemples de ces variables incluent la quantité de temps que les élèves prennent pour se déplacer d'un endroit à un autre, le taux de déviance pendant une leçon, la quantité de temps d'engagement productif pendant un cours d'EPS, le nombre de fois que les membres d'un groupe réalisent une habileté donnée pendant une leçon.

Toutes ces variables associées aux comportements des élèves sont mesurées par l'observation directe des élèves pendant le cours.

La troisième catégorie de variables concerne les variables de produit, c'est-à-dire les acquisitions réalisées par les élèves. Ces variables sont en rapport avec les changements survenus chez les apprenants et elles peuvent être considérées comme des indicateurs d'apprentissage et de développement.

L'ensemble de ces variables sont évaluées à l'aide de tests. En dehors de ce qui est dit précédemment, certaines qualités essentielles doivent être observées chez le supervisé. Ce sont :

- " l'assiduité, la ponctualité et la tenue ;
- la qualité des préparations : la pertinence des objectifs, du contenu, des formations et évolutions, des dosages en rapport avec la capacité des élèves, du contexte... ;
- la qualité de l'intervention : la clarté et la concision des explications, des stratégies d'intervention, le placement et le déplacement, les corrections, les adaptations à l'animation.... ;
- la contribution et la participation à la vie collective des enseignants et de l'établissement."

Ce sont là quelques repères indicatifs qui peuvent guider le superviseur pour élaborer son plan de supervision.

Après les qualités du superviseur, il est nécessaire de faire la différence entre les différents modèles de supervision.

S'agissant des différents modèles de supervision, Brunelle et ses Collaborateurs (1988) cités par M. Sané Ousmane retiennent trois modèles de supervision :

- **La supervision classique** : ici "le modèle s'appuie sur le postulat selon lequel un intervenant efficace devrait être en mesure de réaliser le programme qui lui est confié (p. 17). Et dans cette perspective, la supervision aura pour but d'amener l'intervenant à acquérir les connaissances et à maîtriser les habiletés qui vont lui permettre d'appliquer le programme. C'est dire qu'il y a au départ un consensus au niveau des intervenants œuvrant à divers paliers de l'organisation sur les raisons d'être de cet organisme, les objectifs à atteindre..."

Ce modèle de supervision classique est le plus souvent utilisé par les spécialistes en Education Physique et Sportive. Ici, "le but poursuivi par le superviseur est d'amener l'intervenant à acquérir les connaissances et à maîtriser les habiletés qui lui permettront d'appliquer le programme.

Dans le modèle de supervision classique, l'acte de supervision en est un d'enseignement : le superviseur "enseigne à enseigner" le contenu du programme et incite l'intervenant à appliquer celui-ci tel qu'il a été planifié. Au besoin, le superviseur suggère d'apporter des correctifs afin d'aider le supervisé à respecter le programme le mieux possible".

En plus de cette programmation, le superviseur se doit d'être attentif sur les buts, les objectifs et les contenus du programme. Aussi, l'évaluation constitue-t-elle une phase essentielle dans la supervision pédagogique, surtout l'évaluation formative qui favorise avant tout l'atteinte des objectifs visés. Cette forme d'évaluation met l'accent sur l'apprenant, pour son évolution.

A toutes ces rubriques citées plus haut, il reste au demeurant au supervisé d'avoir une bonne maîtrise de sa classe, que l'interaction entre lui et les apprenants soit harmonieuse. Car élaborer un programme en est une chose, le mettre en application en est une autre.

- **La supervision clinique** : elle consiste à "aider l'intervenant à régler les problèmes qu'il identifie, devrait le préparer à résoudre ses problèmes d'enseignement, tel est en substance, le postulat sur lequel repose ce modèle".
- **L'auto supervision** : ce modèle a pour origine l'idée de "valorisation de l'acte pédagogique autonome et s'inscrit dans un processus de prise de décisions qui s'inspire des conclusions de la recherche sur l'efficacité de l'enseignement" (p. 21). Rappelons qu'enseigner, selon Mosston, "c'est prendre des décisions dans le sens d'offrir aux apprenants des conditions d'apprentissage adaptées. Dans ce modèle il s'agit de permettre à l'intervenant :
  1. d'acquérir des connaissances sur les conclusions de la recherche et
  2. de maîtriser les habiletés d'enseignement afin de pouvoir les appliquer adéquatement dans ses propres cours..."

L'évaluation, dernier critère de la supervision pédagogique, "se place au cœur du dispositif méthodologique dans les conceptions centrées sur l'apprentissage (Maccario, 1982).

A côté de l'évaluation sommative, une place croissante est donnée à l'évaluation formative (Allal et al., 1985 ; Marsnach, 1987).

Cette orientation procède d'une stratégie pédagogique : la prise en compte de l'hétérogénéité, le choix de privilégier une pédagogie de la réussite par rapport à une pédagogie de l'échec. L'accent est porté non plus sur la comparaison et l'écart à une norme, mais sur l'information qui sous-tend cet écart, sa nature et son origine". A *quoi sert l'EPS ?* n° 29, page 412.

Il est important d'énumérer la liste des caractéristiques jugées indispensables pour assurer la fonction de superviseur, telles qu'énoncées par des professionnels :

1. "établir une relation d'aide et non d'autorité ;
2. être en mesure d'utiliser des techniques d'observation ;
3. proposer des idées sans les imposer ;
4. adopter une attitude généralement positive ;
5. être disponible pour rencontrer les intervenants ;
6. connaître la matière qui fait l'objet de supervision ;
7. être à l'écoute des intervenants ;
8. avoir l'esprit d'analyse ;
9. respecter les cheminements des professionnels ;
10. établir un climat de confiance mutuelle ;
11. avoir l'esprit de synthèse ;
12. connaître les conclusions de la recherche en intervention ;
13. avoir du respect pour le supervisé ;
14. évaluer les problèmes de façon réaliste ;
15. pouvoir établir facilement des contacts avec les intervenants .
16. accepter les différences interpersonnelles ;
17. avoir l'esprit ouvert ;
18. faire en sorte que les intervenants aient confiance en eux ;
19. être en mesure de défendre ses idées auprès des autorités ;
20. avoir une vision à long terme ;
21. accepter la critique ;
22. avoir confiance en soi ;
23. rencontrer les intervenants sur le terrain ;
24. être à l'affût des innovations et les faire connaître ;
25. être enthousiaste ;

26. être capable de travailler en groupe ;
27. exprimer ses valeurs et ses croyances ;
28. avoir la volonté de trouver des solutions ;
29. avoir du vécu dans l'enseignement de la discipline ;
30. traiter les personnes de façon équitable ;
31. s'adapter aux changements ;
32. avoir le sens de l'éthique professionnelle ;
33. avoir des compétences administratives."

Ce sont là quelques qualités qu'il faut trouver chez un superviseur avant la désignation. Page 32 dans *la Supervision de l'intervention en Activité physique*.

### **3.3. Justification du choix du thème**

Ce choix est motivé par plusieurs raisons :

D'abord, il est lié à une vocation personnelle. En effet, nous sommes enseignant d'EPS de carrière et nous voudrions voir plus en profondeur les contours de la supervision pédagogique.

Ensuite, il se justifie par le fait que nous avons assuré un tant soit peu cette fonction de superviseur et nous voulons faire après ce travail une sorte de feed-back pour voir si nous étions réellement dans la logique de la supervision telle que prônée par les professionnels.

Ce choix n'est pas fortuit car la formation continue reste de nos jours le meilleur moyen de suivre l'évolution des sciences de l'éducation.

Aussi, ce thème s'impose car on s'est aperçu que les ressources financières sont de plus en plus rares ; ce qui d'un côté, laisse présager une absence d'acquisition de matériels didactiques performants et suffisants dans le cadre des apprentissages et de l'autre, l'exigence de meilleurs résultats avec peu de ressources financières, par un suivi permanent des enseignants.

Enfin, nous nous sommes intéressé à ce thème par passion des inter actions, des échanges. A ce propos, Arthur SHEEDY disait : "il n'y a pas de plus grand manque d'honnêteté envers les pionniers du progrès humain que de refuser de bouger face au développement".

### **3.4. Les limites de l'étude**

Notre étude se trouve dans un contexte purement éducatif. L'EPS est la discipline éducative retenue. Le travail a été mené auprès des enseignants d'EPS des établissements du second degré de Niamey.

Le champ d'étude a porté non seulement sur la conception qu'ont les enseignants de la supervision, mais aussi sur le fait de porter à la connaissance des partenaires de l'enseignement des canevas d'une supervision plus efficiente.

### **3.5. Les difficultés rencontrées**

Notre démarche s'inscrit dans un domaine éducatif et qui dit éducation parle d'un secteur sensible, car de la formation reçue par les enfants du pays dépendront les actions de développement que l'on pose. Ce travail consacré uniquement aux superviseurs et aux supervisés a rencontré beaucoup de contraintes.

Nous citerons entre autres les contraintes financières, surtout pour un étudiant qui prend en charge sa formation, son transport routier sur plus de trois milles kilomètres (3 000 km) : on est tenté de dire que l'affaire n'est pas aisée.

Les déplacements pour consulter les documents nous ont beaucoup peiné. La recherche fut d'autant plus laborieuse que dans la plupart des bibliothèques, les ouvrages sur la supervision en EPS sont limités.

Une autre difficulté, inhérente celle-là à la distribution des questionnaires suivie de la collecte des données. Ces volets ont eu lieu au moment même où nous étions mis en position de stage, ce qui n'a pas facilité la tâche.

Enfin, une contrainte non moins importante réside dans la simultanéité de la gestion lointaine de la famille et des activités académiques.

## **Chapitre IV : PRESENTATION DU PROTOCOLE DE RECHERCHE**

Notre étude qui consiste à faire la situation actuelle et les perspectives de la supervision pédagogique en EPS, ne saurait se tenir sans la réalisation d'une enquête auprès des personnes cibles censées nous fournir le maximum d'informations en rapport avec le thème de l'étude.

### **4.1. La population mère**

Cette population est constituée de l'ensemble des enseignants d'EPS en activité au Niger dont le nombre s'élève à 179 enseignants titulaires en 2002. Nos investigations ont été réalisées pendant les grandes vacances, période au cours de laquelle il n'est pas facile de localiser les enseignants.

### **4.2. L'échantillonnage**

La technique d'échantillonnage utilisée est la méthode "au hasard" ; ceci d'autant plus que les enseignants n'étaient pas tous sur place à cause des vacances.

Cette technique nous paraît appropriée car elle nous permet de contacter aussi bien les enseignants de Niamey, lieu de notre enquête, que ceux des autres régions venus en vacances dans la région.

### **4.3. Le Questionnaire**

Le questionnaire est un recueil de petites questions qui nous permettent d'avoir plus d'informations en ce qui concerne notre thème. Ces questions sont adressées particulièrement aux enseignants d'EPS.

#### **4.4. Le Guide d'entretien**

Un guide d'entretien nous a permis d'administrer des questions directes à des personnes ressources. Ce sont non seulement les trois (3) superviseurs de la Communauté Urbaine de Niamey, mais également les tous premiers superviseurs du pays avec lesquels la supervision a vu le jour.

#### **4.5. Collecte et dépouillement des données**

La collecte et le dépouillement se sont faits d'une façon manuelle. Cela nous a amené à faire le porte à porte pour récupérer les questionnaires et à échanger avec les superviseurs pédagogiques en activité ainsi que les tous premiers à assumer cette fonction, avec comme support un guide d'entretien.

Ce dépouillement nous a permis d'avoir des données statistiques sur l'âge et la situation sociale des intéressés.

## Chapitre V : PRESENTATION, ANALYSE ET SYNTHÈSE DES RESULTATS

### 5.1. Les Résultats de l'étude

Tableau n° 1 : Répartition des enseignants selon la classe d'âge

V.A. = Valeur Absolue ; V.R. = Valeur Relative

N°	Classes d'âge	V.A.	V.R.
1	- de 20 ans	0	0
2	20 - 29 ans	0	0
3	30 - 39 ans	33	71,12
4	40 - 49 ans	12	28,88
5	50 ans et +	0	0
<b><u>Total</u></b>		<b><u>45</u></b>	<b><u>100 %</u></b>

Remarque : Il ressort de ce tableau statistique que 28,88 % seulement de notre échantillon d'étude a plus de 40 ans ; ce qui illustre la nécessité du suivi pédagogique pour un corps professoral largement jeune (soit 71,12 %).

Tableau n° 2 : Répartition des enseignants selon la situation matrimoniale

N°	Classes d'âge	V.A.	V.R.
1	Mariés	09	10
2	Divorcés	05	11,12
3	Célibataires	31	68,88
4	Séparés	00	0
<b><u>Total</u></b>		<b><u>45</u></b>	<b><u>100 %</u></b>

Remarque : De cette distribution, il ressort qu'un fort taux d'enseignants, soit 68,88 % est constitué de célibataires contre 10 % de mariés et 5 % divorcés. Cela montre qu'il ne sont pas habitués aux lourdes responsabilités en matière d'éducation, d'où la nécessité de la supervision pédagogique pour les orienter dans leur tâche.

**Tableau n° 3 : Répartition des enseignants selon le nombre d'années dans l'exercice du métier**

<b>N°</b>	<b>Classes d'âge</b>	<b>V.A.</b>	<b>V.R.</b>
1	0 - 5 ans	00	00
2	6 - 10 ans	15	33,33
3	11 - 15 ans	15	33,33
4	16 - 20 ans	09	20
5	21 - 25 ans	06	13,34
6	26 ans et +	00	00
<b><u>Total</u></b>		<b><u>45</u></b>	<b><u>100 %</u></b>

Remarque : On constate, à partir de cette distribution que 30 enseignants, soit 66,66 % ont moins de 15 ans de métier contre 6 qui ont plus de 20 ans d'exercice. Cette situation reflète assez bien le caractère jeune de la population du Niger, d'où le besoin de doter le pays d'encadreurs (éducateurs) expérimentés, riches en qualités pédagogiques et en nombre suffisant.

## **5.2. Analyse des résultats**

La supervision est conçue comme un travail de contrôle et de gestion du processus d'enseignement dispensé par les enseignants.

La supervision doit être méthodique en ce sens que son travail doit avoir un objectif clair et défini.

Ainsi, pour atteindre les objectifs fixés, le superviseur se doit de créer une ambiance sereine, un climat de confiance, une sorte de complémentarité entre l'enseignant et lui. C'est pour cela que son travail nécessite une préparation du terrain qui commence par le fait d'avertir les responsables du terrain d'étude.

Le travail de supervision a pour but essentiel d'évaluer l'aptitude pédagogique des enseignants et les capacités des élèves tout en tenant compte des conditions matérielles et humaines : espace, outils de travail, temps imparti, etc. ; ce sont là des critères d'appréciation du superviseur.

Enfin, la supervision a pour finalité la mise en place d'un système pédagogique de qualité tout en corrigeant les lacunes et les erreurs sur ce plan.

## **5.3. Synthèse de l'entretien avec les superviseurs**

Avant tout, il faudrait auparavant avoir une programmation et une planification des objectifs et des activités dans le temps ; le long terme pour le cursus scolaire de l'élève, le moyen terme pour une année académique et le court pour le cycle ou la séance.

Il est possible d'observer un ou plusieurs objectifs visés par l'enseignant. Cependant, quel que soit le nombre de buts choisis, ils doivent être formulés de façon précise et en terme d'objectifs réalisables et observables (objectifs opérationnels).

Un accent peut être mis sur la manière d'organiser les différentes activités, le temps matériel utilisé pour la transition d'une activité à l'autre dans la même séance.

L'enseignant doit être capable de sélectionner les exercices et les situations pédagogiques pour que les activités retenues ne soient pas en deçà ou au-delà des capacités des élèves.

La capacité de l'enseignant à motiver les apprenants constitue aussi un critère non moins important pour amener ceux-ci à s'intéresser à l'activité.

L'utilisation optimale des installations et du matériel disponible, la sécurité, le dosage dans les répartitions des efforts au cours de la séance sont autant de critères sur lesquels le superviseur peut porter son attention. Aussi, en dehors des conditions générales de travail (installations, terrains), le superviseur doit s'assurer que l'échauffement est bien conduit en rapport avec la leçon proprement dite.

Dans cette partie, le superviseur doit analyser la démarche pédagogique utilisée par l'enseignant (pédagogie active ou par objectifs) ; la maîtrise du groupe classe et la connaissance technique de la spécialité enseignée.

Comme on le voit, le superviseur doit relever aussi bien les points négatifs que les points positifs qui sont à l'avantage de l'enseignant.

Cependant, il est à remarquer que comprendre les origines d'un malaise n'est pas nécessairement en découvrir le remède.

En outre, découvrir que des efforts persistants pour introduire des réformes n'ont pas apporté grand changement ne doit pas aussi inciter au désespoir. La pédagogie est l'art de la répétition.

La supervision pédagogique implique une interaction d'abord entre enseignant et élève et entre enseignant et superviseur. Ce qui, de facto, crée un échange, une communication entre surtout le superviseur et le supervisé et cela ne se passe pas sans difficulté. De ces difficultés, nous retiendrons :

- "l'incompatibilité des traits de personnalité entre superviseur et supervisé ;
- la variété des objectifs poursuivis ;
- la diversité des buts visés par les principaux partenaires de l'école (parents, administrations, société)."

Ce sont là quelques raisons qui rendent difficile la supervision pédagogique qui doit être vue surtout comme une assistance nécessaire pour améliorer la qualité du contenu et la forme de l'enseignement.

Au vu de tout ce qui précède, un climat de collégialité doit régner en période de supervision. Ce qui, de surcroît, implique un certain nombre de qualités nécessaires pour assumer cette fonction de supervision.

Au regard de ce qui précède, on est tenté de dire donc que notre hypothèse se confirme.

## Proposition d'un modèle de Fiche

### FICHE D'EVALUATION DES ENSEIGNANTS

#### D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

.....

#### Enseignant

Nom :

Date :

Prénom :

Etablissement :

N°	Critères d'observation	TB	B	P	M
1	Aménagement des installations				
2	Assidu, ponctuel, tenue, préparation de la séance				
3	Programmation des activités				
4	Contenus, les formations et évolutions				
5	Aspect organisationnel (déplacements, placements)				
6	Qualités des échanges : énoncés, explications, corrections, démonstrations				
7	Propositions des situations et Jeux en adéquation avec les objectifs				
8	Fait participer les élèves pour assumer des responsabilités				
9	Qualités des objectifs opérationnels				
10	Apport de l'enseignant dans la vie de l'établissement				

#### Superviseur

Nom :

**TB** = Très bien

Prénom :

**B** = Bien

**P** = Passable

**M** = Médiocre

## Recommandations et Perspectives

*"J'en arrive dans ma propre vie à croire que je ne puis rien faire pour les autres si ce n'est de les placer dans des conditions qui leur permettent de s'aider eux-mêmes. Je n'ai aucun pouvoir pour changer les autres. Mon seul pouvoir, c'est celui de me changer moi-même, de devenir le changement que je souhaite voir se produire chez les autres. Lorsque je suis arrivé à me changer un tant soit peu, je peux mieux comprendre que les autres ont ce même pouvoir, et qu'ils changent dès qu'ils sont prêts ou qu'ils trouvent des conditions propices."* **André Paré** (1984)

Après un tour d'horizon sur la situation actuelle de la supervision pédagogique au Niger, nous voudrions bien mettre à la disposition des différents partenaires et de nos lecteurs, des recommandations en vue d'améliorer l'intervention pédagogique des superviseurs et la qualité de l'enseignement de l'EPS :

*A l'endroit des décideurs :*

- la remise à jour des textes législatifs et organiques qui régissent l'enseignement, les examens et la tutelle de l'EPS ;
- l'accélération du transfert des enseignants d'EPS aux ministères des Enseignements secondaire et supérieur, de la recherche et de la technologie et au ministère de l'Education de base et de l'Alphabétisation ;
- la révision qualitative du traitement des enseignants d'EPS à l'image des autres corps d'enseignants ;
- la réorganisation de la Direction Nationale de l'EPS en y créant une Division Supervision Pédagogique ;
- la formation continue des superviseurs pédagogiques ;
- l'allocation d'un budget conséquent à la supervision.

### *A l'endroit des superviseurs :*

- Initier des regroupements des enseignants d'EPS pour une mise à niveau de ces derniers ;
- Ne pas mettre trop l'accent sur le contrôle et la direction, mais plutôt sur l'assistance pédagogique apportée aux supervisés ;
- Eviter de "terroriser" les enseignants, mais les aider à mieux exercer leur travail ;
- Prendre le soin de bien situer la séance à observer dans le cycle, dans le programme annuel.

### *A l'endroit des enseignants d'EPS*

- L'élaboration d'un programme, car une éducation physique et sportive cohérente, complète et équilibrée nécessite une planification des activités. Celle-ci est placée sous la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'établissement ; même si, par ailleurs, PIERON (1992) montre que "la meilleure programmation reste sans effet si le passage en classe..... ne se déroule pas de façon satisfaisante."
- Le choix par les enseignants, pour développer des capacités, des activités physiques et sportives ayant du sens pour les élèves et relevant de domaines d'actions constitutifs de la motricité.
- La conception des objectifs opérationnels en rapport avec les activités retenues qui se rapportent aussi aux objectifs généraux, aux buts et aux finalités éducatives.
- La préparation régulière des séances d'EPS et la capacité de les modifier et de les adapter selon les circonstances.

## CONCLUSION

La supervision pédagogique en EPS au Niger doit répondre à la nécessité d'améliorer le niveau des enseignants, mais également la qualité des apprentissages.

L'éducation étant à la base du développement d'un pays, l'acte pédagogique trouve ainsi une place privilégiée dans la formation. Car l'homme est en amont et en aval de la problématique d'éducation.

La supervision pédagogique doit être à mesure de corriger les défaillances observées jusqu'ici.

L'analyse de la situation actuelle a révélé un caractère très passif de la supervision ; cela est lié au manque crucial de moyens.

La politique éducative doit intégrer celle de l'EPS et de son suivi pédagogique pour réussir une bonne formation des élèves.

De ce constat, on peut tirer une leçon édifiante selon laquelle la supervision n'est pas régulière, voire inexistante dans certaines localités. Les dures réalités géographiques (immensité du pays) associées au manque de moyens logistiques en constituent les causes.

C'est dommage, car on sait que la supervision en EPS constitue en elle-même une école pour une formation continue des enseignants.

Plus les enseignants deviendront compétents et efficaces plus ils susciteront la confiance et l'adhésion des parents d'élèves en particulier et de la communauté dans son ensemble.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Ouvrages généraux :**

- A quoi sert l'EPS ? Bernard Xavier René Cruise, n° 29
- L'EPS aujourd'hui "Nouveau langage, nouvelles pédagogies ?" suivi de "Controverses et enjeux disciplinaires"  
Sous la direction de GIL Mons., 2<sup>é</sup> édition 1996  
Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Alsace 22b, rue Descartes, 67084 Strasbourg Cedex
- Supervision de l'intervention en Activité physique.  
Dpt EP, Université de Laval, Sept 1987. J. Brunelle, D. Drouin, P. Godbout, M. Tousignant.
- Le Bon Enseignant : Richard Côté - Recherche actuelle sur l'efficacité de l'enseignement, 1971, Ottawa, Canada - édition du Renouveau pédagogique
- Le Sport au service du développement et de la paix : PNUD
- Le Petit Larousse, grand format 2003, page 975
- Le Petit Robert 1 : Paul Robert.
- Dictionnaire Actuel de l'Education, 2<sup>é</sup> édition 10<sup>é</sup> Mille Renald Legendre, 1993, page 1207
- Les principes de l'éducation physique, Arthur Sheedy, 1980-1981, page 1

### **Cours de formation :**

- Cours théorique de l'EPS, présenté par M. Ousmane Sané - Dakar, 2004
- Cours théorique de Supervision Pédagogique, présenté par M. Ousmane Sané, Professeur à l'UCAD et à l'INSEPS - Dakar, 2005
- Cours de Supervision, présenté par M. DA DESIRE HONORE, INJS d'Abidjan, 2001
- Rapport de Supervision Pédagogique, DRJS/JF - Niamey

# **ANNEXES**

## Questions adressées aux Enseignants d'E.P.S.

### I. Statut :

#### 1. *Quel âge avez-vous ?*

- ☞ moins de 20 ans
- ☞ de 20 - 29 ans
- ☞ de 30 - 39 ans
- ☞ de 40 - 49 ans
- ☞ de 50 et plus

#### 2. *Statut matrimonial ?*

- ☞ êtes-vous mariés (es)
- ☞ divorcés (es)
- ☞ célibataire
- ☞ séparés (es)

#### 3. *Nombre d'années dans l'enseignement ?*

- ☞ de 0 à 5 ans
- ☞ de 6 à 10 ans
- ☞ de 11 à 15 ans
- ☞ de 16 à 20 ans
- ☞ de 21 à 25 ans
- ☞ de 26 à plus

### II. A propos de la supervision :

#### 1. *Quel est l'intérêt de la supervision dans l'enseignement de l'E.P.S. dans les collèges et lycées ?*

2. *Selon vous, quels sont les critères que les superviseurs doivent observer pour juger un cours ?*
3. *Quels comportements les superviseurs devraient-ils avoir dans le cadre de la supervision ?*
4. *Quelle attitude les enseignants doivent-ils avoir en présence du superviseur ?*
5. *Les élèves peuvent-ils être complices des enseignants au cours d'une supervision ?*      Oui       Non



UCAD

Prénom.....

INSEPS

Nom.....

Rapport de stage à temps plein

1. Assiduité / ponctualité / tenue .....

/5

2. Qualité des préparations : pertinence des objectifs, du contenu, des formations-évolutions, des dosages... en rapport avec les caractéristiques des élèves, le contexte.

/5

3. Qualité de l'intervention : clarté et concision des explications, stratégies d'intervention, placement et déplacement, corrections, adaptation, animation...

/5

4. Contribution, participation (intégration) à la vie du collectif des enseignants et/ou de l'établissement.

/5

Total...../20

Date.....

Le superviseur.....

UCAD

Prénom.....

INSEPS

Nom.....

Grille d'évaluation de la pédagogie pratique, 6<sup>e</sup> Année (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre)

Enoncés	00	0,5	01	1,5	02
1. A présenté un plan général de cycle cohérent					
2. A défini des objectifs de séance correspondant au niveau des élèves					
3. A proposé des situations, exercices ou jeux en adéquation avec les objectifs visés					
4. A proposé des situations, exercices ou jeux de difficulté croissante					
5. A préparé le plateau de travail (délimitation, traçage, placement du matériel...)					
6. A prévu des formes d'organisation du groupe adéquates : placement, déplacement, rotation					
7. A proposé une mise en train/échauffement approprié à l'objectif de séance					
8. A contrôlé la présence des élèves					
9. A donné des explications claires et concises des tâches à exécuter (ce qu'il faut faire ou éviter)					
10. A organisé les placements, déplacements, rotations des élèves et les ateliers sans perte de temps					
11. A utilisé le matériel et l'équipement de façon optimale					
12. A fait participer le maximum possible d'élèves dans les différentes situations, exercices ou jeux proposés					
13. A aidé les élèves à bien réaliser les tâches (démonstrations, questions, consignes, explications, corrections...)					
14. S'est placé et déplacé de façon à voir et à être vu par tous les élèves					
15. A utilisé la tonalité, le volume et le débit appropriés à la circonstance en s'adressant aux élèves					
16. A fait travailler les élèves sans désordre ni bruit gênant					
17. A varié ses modes d'intervention en utilisant des approches pédagogiques appropriées aux circonstances (directe, appel à la réflexion, sollicitation de l'élève...)					
18. A donné des consignes d'organisation du groupe claires et précises					
19. A donné des consignes de tâche (critères de réussite) claires et précises					
20. A vérifié si les élèves ont compris la tâche demandée (en posant des questions ou en faisant exécuter)					
21. A donné des feedback (descriptifs, prescriptifs...) individuels aux élèves					
22. A encouragé l'effort des élèves					
23. A consacré le maximum de temps à la pratique effective (TEM) des activités d'apprentissage proposées					
24. A assuré la sécurité des élèves : règles à respecter, placement des élèves et/ou du matériel					
25. A donné des explications et/ou fait des démonstrations justes					
26. A bien animé (enthousiasme, humour) sa classe (joie, plaisir)					
27. A adapté le contenu de la séance aux caractéristiques des élèves					
28. A proposé un retour au calme adéquat.					
29. A tenu compte des recommandations/observations de son conseiller					
30. A su défendre ses choix en argumentant et faire son auto-critique.					

Date..... Le superviseur..... Note...../20

UCAD

Prénom.....

INSEPS

Nom.....

Grille d'évaluation de la pédagogie pratique, 5<sup>e</sup> Année (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestres)

	00	0,5	1	1,5	2
1. Est toujours présent aux cours (assidu)					
2. Est ponctuel					
3. Se présente en tenue correcte					
4. Prépare le plan de déroulement de ses séances					
5. Définit les objectifs de séance					
6. Prévoit des situations, exercices ou jeux en rapport avec les objectifs					
7. Prépare le plateau de travail (traçage, délimitation...) et le matériel					
8. Organise les participants (rangées, équipes, colonnes ...)					
9. Explique aux élèves ce qu'ils ont à faire et/ou le démontre					
10. Aide les élèves à bien exécuter les tâches demandées : correction, consigne, explication et/ou démonstration, question...					
11. Encourage l'effort des élèves pendant la pratique					
12. Donne un temps de pratique (TEM) suffisant aux élèves					
13. S'efforce d'intéresser les élèves à l'activité					
14. Maîtrise la classe (pas de désordre ni de bruit gênant)					
15. Assure la sécurité des élèves					
16. Parle assez fort pour se faire entendre par tous					
17. Se place et se déplace de manière à être vu par tous					
18. Responsabilise les élèves en leur confiant certaines tâches					
19. Tient compte des capacités et des habiletés des élèves					
20. Fait le bilan des séances et en tient compte par la suite					

Date.....Le superviseur.....Note ...../20

UCAD

Prénom.....

INSEPS

Nom.....

## Grille d'évaluation de l'aptitude pédagogique au CAPEPS

Énoncés	00	0,5	01	1,5	02
1. A formulé correctement les objectifs de séance					
2. A proposé des situations, exercices ou jeux en rapport avec les objectifs					
3. A proposé des situations, exercices ou jeux de difficulté croissante et en rapport avec le niveau des élèves					
4. A préparé le plateau de travail (traçage, délimitation, placement du matériel) et/ ou a prévu le matériel nécessaire					
5. A donné des explications claires et concises des tâches à exécuter (ce qu'il fait faire ou éviter) et/ou les a démontrées correctement					
6. A organisé les placements, déplacements, rotations des élèves et les ateliers sans perte de temps et de façon sécuritaire					
7. A fait participer le maximum d'élèves possible dans les différentes tâches proposées					
8. A aidé les élèves à bien réaliser les tâches					
9. S'est placé et déplacé de façon à voir et à être vu par tous les élèves					
10. A modulé sa voix (tonalité, volume et débit) pour être entendu et compris par tous les élèves					
11. A encouragé l'effort des élèves					
12. A donné des consignes d'organisation et de tâches (critères de réussite) claires et précises					
13. A vérifié le niveau de compréhension des tâches (question, exécution)					
14. A maîtrisé la classe : pas de désordre, ni bruit gênant					
15. A utilisé des approches pédagogiques (styles) variées : commandement, découverte, tâche, réciproque...					
16. A donné des feedback spécifiques (description, correction...) individuels aux élèves					
17. A consacré le maximum de temps à la pratique effective des activités d'apprentissage (TEM)					
18. A bien animé (humour, dynamisme, ...) sa classe (joie, plaisir)					
19. A bien adapté le contenu de la séance aux caractéristiques des élèves					
20. A su défendre ses points de vue (choix) et faire son auto-critique					

Date.....Le superviseur.....Note ...../20

## FICHE D'OBSERVATION DE VISITE PEDAGOGIQUE

### I/ IDENTIFICATION :

- 1.1 – Secteur pédagogique
- 1.2 - Circonscription pédagogique
- 1.3 – Localité
- 1.4 – Etablissement

ENSEIGNANT

INSPECTEUR PEDAGOGIQUE

Nom et Prénoms

Nom et Prénoms

Grade \_\_\_\_\_ Mle \_\_\_\_\_

Grade \_\_\_\_\_ Mle \_\_\_\_\_

Visite pédagogique N° \_\_\_\_\_

Date et heure de visite \_\_\_\_\_

- Nombre de classes tenues par l'enseignant
- Effectif moyen par niveau : 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> – 2<sup>nd</sup> – 1<sup>ère</sup> – Terminale
- Effectif total tenu par l'enseignant.

## CRITERES D'OBSERVATION DE L'ENSEIGNANT

### II - Conception de la séance

#### II.1 Documents pédagogique-administratifs

- a) Programmation annuelle des activités .....
- b) cahier d'appel.....
- c) Cahier journal de l'association sportive.....
- d) Présentation de la fiche de préparation.....
  - \* Adaptation du thème au cycle. ....
  - \* Définition des objectifs :
    - formulés en comportements observables .....
    - précision et concision.....
    - adaptation au niveau des élèves .....
  - \* Situation ou exercices proposés
    - adaptées à l'objectif de la séance .....
    - enchaînement logique de situations.....
  - \* Pertinence des processus d'évaluation prévus (pour le cycle et la séance)  
.....  
.....

### III. - Organisation

- \* Espace
  - terrain tracé.....
  - adapté à l'effectif.....
  - adapté à l'activité.....
- \* Matériel
  - adapté au thème.....
  - matériel disponible .....
  - matériel utilisé.....
- \* Organisation de la classe
  - par équipes.....
  - par ateliers de W.....
  - par vagues successives.....
- \* Gestion du temps :
  - prévu dans le temps.....
  - sécurité (aide, parade etc....) .....

### IV - Animation

- \* consignes brèves, précises,

- langage adapté aux élèves .....
- \* démarche pédagogique active (directrice)
  - voix forte, suffisante.....
- \* interventions appropriées.....
- \* placements, déplacements opportuns.....
- \* pertinence des informations visuelles. ....
- \* maîtrise du groupe. ....

#### V - Evaluation

- \* Appréciation des comportements.....
- \* Analyse des comportements (situer les courses).....
- \* objectifs atteints.....

## CRITERES D OBSERVATION DES ELEVES

### I. Quantité de travail effectué par les élèves

- \* Tâches motrices individuelles.....
- \* tâches motrices collectives.....
- \* temps réel d'activité     2/3 du temps de séance. ....

### II. Qualité des réalisations motrices des élèves

- \* réponses motrices adaptés .....
- \* reponses motrices conformes .....

### III. Implication active des élèves dans le processus d'apprentissage

- \* au niveau de la conception et de l'organisation des conditions d'apprentissage  
Initiatives. ....
- \* au niveau de l'observation active et de l'évaluation des réalisations. ....

### IV. Climat du groupe

- \* motivations.....
- \* plaisir personnel.....
- \* échanges inter-individuels .....
- \* entraide .....

### V.- Evaluation de la production par rapport à l'objectif annoncé.

.....  
.....  
.....  
.....

REPUBLIQUE DU NIGER

-----

MINISTRE DES SPORTS, DE LA CULTURE  
ET DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

-----

Direction des Affaires Administratives et Financières

-----



**CALENDRIER DU STAGE PRATIQUE CONCERNANT MM. ISSAKA ADAMOU,  
LAOUALI ABDOU ET YACOUBA ABDOU AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION  
CENTRALE**

LIEU	PERIODES
Direction des Sports	Du 04 au 11 octobre 2004
Direction de l'Éducation Physique et Sportive	Du 12 au 18 octobre 2004
Direction des Affaires Administratives et Financières	Du 19 au 25 Octobre 2004
Direction des Etudes et de la Programmation	Du 25 au 29 Octobre 2004

**Ampliations :**

- D.Sports
- D.E.P.S
- D.A.A.F.
- D.E.P.

Le Secrétaire Général

**BARMINI DAMANA**